Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 2 (1864)

Heft: 4

Artikel: Des oraisons funèbres dans le canton de Vaud

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE - AGRICULTURE - INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 décembre 1863.

Nous avions entretenu nos lecteurs, l'année dernière, de divers travaux de la Société industrielle et commerciale, et dit en particulier quelques mots des cours donnés par ses soins aux jeunes apprentis.

Nous sommes heureux, après une année écoulée, de pouvoir de nouveau revenir sur ce sujet, pour annoncer que loin de voir son œuvre s'affaiblir, la Société industrielle continue à progresser. Elle commence sa session d'hiver avec plus de 450 membres, et si ceuxci veulent apporter un peu de l'entrain dont les fondateurs ont fait preuve, on peut espérer que le pays pourra se féliciter de l'existence de cette société.

Ouoiqu'il en soit de l'activité future des membres dans les séances proprement dites, les cours pour les apprentis ont recommencé il y a quelques semaines. Non-seulement, les cours de comptabilité, de dessin d'ornementation, de dessin industriel et de chimie ont été organisés comme précédemment, mais un cours de modelage a été ajouté pour cet hiver. Tous ces cours sont suivis par un grand nombre de jeunes gens de 16 à 20 ans et plus. L'ensemble des cours compte près de 200 inscriptions, comprenant au moins 120 jeunes gens; la méthode suivie est aussi pratique que possible, et quelques-uns de nos plus habiles maîtres d'état qui assistent les personnes chargées de l'enseignement, cont Luent à donner à celui-ci un caractère de valeur pratique qu'on ne retrouverait certainement dans aucun autre enseignement élémentaire de notre pays

C'est ainsi que, sans théorie et sans système préconcus, par le seul fait de la bonne volonté et du bon sens réunis, la Société industrielle est parvenue à doter notre ville d'un établissement d'instruction professionnelle

La question d'écoles de ce genre est à l'ordre du jour, non-seulement chez nous (où malheureusement la population s'inquiète trop peu des questions d'écoles), mais surtout à l'étranger, en France, en Angleterre, etc.

Partout le besoin de relever l'instruction du travailleur à un niveau suffisant pour que la science puisse l'atteindre, se fait sentir d'une manière telle, qu'on peut dire que c'est une des grandes questions du jour.

La France, effrayée par les progrès de sa rivale en industrie, l'Angleterre, fait dans ce moment des efforts considérables pour établir un système éducatif propre à faire progresser la population ouvrière. Un journal, l'Enseignement professionnel, publié à Paris, est destiné à la discussion et à la propagation de tout ce qui se rattache à cette question.

Nous le recommandons à toutes les personnes qui veulent se tenir au courant de ce qui se fait autour de nous dans le domaine de l'instruction du travailleur industriel.

D'un autre côté, nous appelons sur les cours du soir de la Société industrielle l'attention de ceux qui s'intéressent à la révision de nos lois scolaires; il y a peutêtre dans le mode d'organisation de ces cours, si ce n'est la solution complète de certaines exigences de notre temps et de notre industrie naissante, tout au moins de précieux essais qui pourront conduire à quelque chose de bon et de vraiment utile au pays. Nous savons, d'un autre côté, que la Société s'occupera d'une manière assez spéciale pendant cet hiver de la réforme scolaire au point de vue que nous venons d'esquisser brièvement.

G. BRÉLAZ.

Des oraisons funèbres dans le canton de Vaud.

« Eprouvez toutes choses, et retenez ce qui est bon. »

Conservons les bonnes coutumes de nos pères; gardons-en au moins ce qu'elles ont de bien, et tâchons de leur ôter ce qui les fait déprécier.

Or, parmi les usages que nous devons tenir à conserver et même à introduire où ils n'existent pas, nous plaçons celui des oraisons funèbres; et par ce mot nous entendons, non pas l'éloge de la personne qui vient de nous quitter pour un autre monde, mais le service religieux fait à cette occasion dans beaucoup d'endroits dans le domicile du défunt ou sur sa tombe. Le service religieux dont nous parlons consiste essentiellement dans la lecture de quelques passages choisis de la Bible, de ces passages si propres à nous consoler, et à raviver notre foi et notre espérance en une vie éternelle et bienheureuse. Une courte méditation, suivie d'une prière, termine ce service.

Voilà, chers concitoyens, l'usage que nous voudrions conserver. Ce que nous aimerions abolir, ce sont les repas d'ensevilissement; ce sont ces repas qui fréquemment les suivent, et qui, commencés avec un air contrit, se terminent, pour plusieurs, par de bruyantes conversations, par l'ivresse, quelquefois même par des chansons. Il y a quelque chose de scandaleux, un abus que nous devons chercher à extirper, et nous apprenons avec plaisir qu'un de nos conseils de paroisse y travaille de tout son zèle. Puisse-t-il réussir et trouver partout des imitateurs.

Quelquefois, et nous en avons été témoins, le service religieux fait à la maison est complété sur le cimetière par le chant d'une hymne religieuse. Il y a dans le chant fait dans un tel lieu et dans un tel moment quelque chose de saisissant, et nous avons été particulièrement ému en voyant un père chanter sur la tombe de son fils ou de son épouse.

De tels faits sont rares; mais, quelqu'en soient les témoignages, une pieuse résignation à la volonté de Dieu est toujours, en pareil cas, une preuve manifeste de la supériorité du chrétien.

A ces simples marques de notre foi, à la première partie surtout, doit se borner le service, court et bon, comme disent les campagnards; de cette manière on évitera tout jugement religieux ou critique, et l'on ne fatiguera point l'auditoire.

Il était, et il est peut-être encore d'usage, dans quelques localités, de remercier les personnes qui ont assisté au convoi funèbre. On nous a raconté plus d'une fois qu'à L..., l'orateur chargé de cet office le fit à peu près dans les termes suivants:

« Chers concitoyens, le défunt vous remercie du » service que vous venez de lui rendre, et vous offre » le réciproque en pareille occasion. La mort de notre » ami prouve qu'il nous faut toujours être prêt; car » tel qui se couche en bonne santé se relève raide mort » le lendemain matin. »

Nous ne donnons point ce petit discours comme un modèle, bien au contraire, mais comme un travers à éviter par nos orateurs populaires. Il y a peu de chose à changer pour le rendre excellent. L'esprit du défunt peut bien remercier les assistants et suivre leur convoi et même le sien. C'est du moins l'opinion de notre ami N. Le conseil d'être toujours prêt à mourir est celui d'un sage. Quant au reste, nous laissons à votre sagacité le soin de l'arranger, bien que pour notre compte nous préférions ne point faire de tels discours, et n'en point entendre.

S. B.

Les almanachs de Mathieu (de la Drôme).

Le nom de Mathieu (de la Drôme) a aujourd'hui pénétré partout; les journaux ont assez souvent répété ses sinistres prédictions pour que personne n'ait le droit de les ignorer; mais, ce que chacun ne sait pas encore, c'est que M. Mathieu vient de publier trois almanachs plus ou moins volumineux, contenant les prédictions du temps pour 1864. Pouvez-vous vous permettre une dépense de un franc pour l'achat d'un calendrier? Achetez l'Annuaire Mathieu (de la Drome), vous y trouverez des articles scientifiques, des renseignements de toute nature et des prédictions. Vous pouvez réaliser une économie de 50 centimes en vous contentant du Triple almanach; vous rencontrerez dans ce charmant volume un article de M. Figuier sur l'homme fossile, dont une mâchoire a été retrouvée, en mars 1863, près d'Abbeville, dans le nord de la France, plusieurs articles agricoles très-intéressants, celui, entr'autres, dans lequel M. Mathieu raconte comment on ruine une propriété et comment on la relève. L'historiette trouve aussi sa place dans l'almanach qui contient naturellement les prédictions de M. Matthieu pour 1864. Enfin, si vous ne savez que faire de l'homme fossile et des causeries agricoles de l'auteur, parce que vous en savez plus que lui sur ce sujet, achetez au moins son Double almanach, qui vous donne, pour 30 centimes, la pluie et le beau temps. Mais je fais presque de la réclame en faveur de M. Mathieu (de la Drôme); n'allez pas croire que j'aie le moindre intérêt à faire vendre ses petits volumes, et surtout, ne venez pas me reprocher dans un an de vous avoir induit en erreur. Je n'ai pas le courage de partager, avec ce messager boiteux d'un nouveau genre, la responsabilité de ses assertions, et, pour faire la lessive ou pour entreprendre une course, je crois que je consulterais encore, de préférence, le Messager de Berne et de Vevey. Celui-ci, au moins, n'y met pas d'hésitation; il vous donne la pluie aujourd'hui, le beau demain, le tonnerre pour le jour suivant, et avec des indications aussi positives, il n'y a pas à se tromper.

J'ai parlé déjà, dans un précédent article, des principes sur lesquels M. Mathieu (de la Drôme), croit pouvoir baser ses prédictions. Il admet que la même phase de la lune, revenant pour une même localité, à la même heure et une même époque de l'année, doit ramener le même temps!! Il trouve, par exemple, que le 3 novembre 1802, le premier quartier, qui commença à 1 heure 20 minutes du matin, fut accompagné de tempêtes et d'inondations, et comme le premier quartier du 7 novembre 1864 tombera sur minuit et 2 minutes, c'est-à-dire sensiblement à la même heure qu'en 1802, M. Mathieu en conclut que de grandes quantités d'eau tomberont en novembre prochain. Rappelez-vous cette date mémorable.

Il n'est pas guère possible de discuter une pareille